

L'UNIVERSALITÉ ET L'AUTONOMIE DE LA CONSTRUCTION À DOUBLE OBJET*

David H. Fournier
Université de Toronto

La construction à double objet (CDO) fait l'objet de maintes enquêtes sur la structure la plus universelle et parcimonieuse du prédicat verbal qui comprend un verbe ditransitif. Les études de la CDO en anglais en particulier ont tendance à déterminer les propriétés de la construction en la comparant avec sa paraphrase prépositionnelle proche, la construction à objet prépositionnel (COP). Nous montrons que cette comparaison peut mener à la détermination des propriétés qui sont fausses si on désire de façonner une construction qui peut incorporer une variété plus répandue de langues. Avec une définition moins restreinte de la CDO, on est capable de la valider dans d'autres langues. Nous nous intéressons aux verbes ditransitifs en français et les constructions dans lesquelles ils apparaissent. Nous concluons que le français dispose également de sa propre CDO pour des raisons et sémantiques et structurelles.

1. Propriétés basiques de la CDO

La construction à double objet (CDO) est longuement étudiée, donc ce n'est pas surprenant que bien des travaux antérieurs commencent par décrire ses propriétés. Dans cette section, nous adressons certaines de ces propriétés considérées les plus basiques et les évaluons chacune à son tour.

1.1 CDO, fondamentalement

Pour nos besoins, nous nous mettons à faire simplement une comparaison superficielle de la CDO et la COP qui sont évidemment très similaires au niveau de leurs messages.

- (1) a. John gave Mary a book.
b. John gave a book to Mary.

La phrase en (1a) représente la forme canonique de la CDO tandis que la phrase en (1b) est sa contrepartie prépositionnelle, la COP. Tout d'abord, on constate les différences suivantes :

- i. Les objets de la CDO n'ont pas de marqueur de Cas et ne sont pas introduits par une adposition manifeste. Pour la COP, l'objet indirect est complément d'une adposition (la préposition *to*).

* Je voudrais remercier Yves Roberge pour son aide. Cette recherche a été développée en partie grâce à une assistance financière du CRSH (GTRC: Di Sciullo, 412-2003-1003).

- ii. Dans la CDO, l'objet BUT se trouve avant l'objet THÈME, tandis que dans la COP, le THÈME se trouve avant le BUT.

Ces deux propriétés, grappillées par comparaison, s'attribuaient à la CDO et étaient incorporées dans sa définition (e.g., Emonds et Whitney 2006). Donc, si une autre langue possédait une CDO, on s'attendrait à ce que cette construction présente ces propriétés (les objets sans marqueur quelconque et l'ordre imposé des objets). Dans les sections suivantes, nous vérifions d'autres propriétés affirmées de la CDO. Nous retournons dans la section 2 aux deux propriétés présumées faites par comparaison avec la COP et nous doutons de la conclusion qu'il s'agit de deux propriétés universelles de la CDO.

1.2 Deux objets différents, obligatoires

On croit généralement que les deux objets du verbe dans la CDO ne partagent pas la même relation sémantique avec le verbe (ils reçoivent des rôles- θ uniques). Quirk et al. (1985) définissent les verbes ditransitifs selon le type de proposition : les verbes ditransitifs se trouvent dans le type SVOO sans exception (soit que les objets soient implicites soit qu'ils soient prononcés). Mukherjee (2005) raffine la définition des verbes ditransitifs de ne pas inclure les compléments comme phrases subordonnées (CP). Avec ces formes dans la définition de la CDO, on ignore largement la sémantique particulière des verbes ditransitifs (ou de la construction) avec deux DP. Comme nous allons voir dans la section 3, c'est effectivement cette sémantique même qui est une des caractéristiques principales de la CDO et sert à l'identifier. Même Quirk et al. reconnaissent que la forme V+DP+DP est basique et la plupart des verbes compatibles dans la CDO ne se trouvent jamais avec les autres formes de complémentation. Donc, nous sommes d'avis que les deux objets sont obligatoires dans la CDO, mais qu'ils doivent être des DP pleins (ou vides) et jamais les propositions subordonnées (CP).²

1.3 Deux objets dans relation asymétrique

Barss et Lasnik (1986) reconnaissent certaines asymétries anaphoriques entre les objets qui révèlent l'ordre hiérarchique reflété dans la Syntaxe.

- (2) a. I showed John_i himself_i (in the mirror).
 b. * I showed himself_i John_i (in the mirror).

Il est évident à partir de l'exemple (2) que l'anaphore *himself* doit être liée par son antécédent (*John*) (la règle de liage A : Chomsky 1981). Il semble que l'objet indirect doit être dans une position supérieure à l'objet direct dans la

² Nous ne parlons pas de la possibilité que les objets DP peuvent être en théorie des compléments d'autres catégories fonctionnelles ou lexicales, mais nous rejetons une analyse de la CDO qui comprend des CP en tant que complément d'objet.

structure syntaxique.³ Nécessairement, en concevant d'une structure de la CDO, il faut tenir compte de cette asymétrie.

2. Propriétés contestées de la CDO

Nous retournons maintenant aux propriétés présumées de la CDO en la comparant avec la COP, comme nous avons fait dans la section 1.1. Pour les deux cas, nous offrons des preuves pour lesquelles on peut considérer ces propriétés comme erronées.

2.1 Marquage de Cas

Selon Emonds et Whitney (2006 : 78), les objets-NP avec Cas oblique manifeste sont généralement des PP avec un P vide (tels que les Cas morphologiques obliques de l'islandais, l'allemand, le latin, les langues slaves, entre autres). Donc pour eux, ces constructions sont des réflexions morphologiques des adpositions structurales, plutôt que des réflexions de l'alternance dative. En suivant Den Dikken (1995), ils définissent le Cas dépendant de structure comme :

- (3) **Structure-Dependent Case** (Cas dépendant de structure) :
Les constructions à double objet dont un objet est marqué avec le Cas oblique manifeste et productif comprend toujours au moins un PP structural.⁴

Nous n'adoptons pas ce genre de restriction sur la CDO pour deux raisons. Premièrement, l'affirmation d'Emonds et Whitney suit le raisonnement que si le PP nul est présent au-dessus de l'objet indirect dans la CDO, il devrait se manifester avec une forme phonologique en se passivisant ou en se topicalisant. Cela est le cas effectivement pour les soi-disant constructions à double objet en flamand de l'Ouest (cf. Haegeman 1985) et en néerlandais standard (cf. Den Dikken et Mulder 1991). Donc, on prédit que sans PP nul en anglais, l'objet indirect devrait avoir la capacité de se passiviser et de se topicaliser. Or, seul le passif est possible.

- (4) a. Mary gave **John** the book. → **John** was given the book.
b. * **John** Mary gave the book.

En outre, la passivisation de l'objet indirect dans la COP n'est pas possible, sauf à la limite avec une lecture topicalisée (avec une pause après l'objet).

³ Mais voir la section 2.2 sur l'ordre des objets qui montre que cette affirmation hâtive n'est pas aussi simple que l'on ne le pense.

⁴ Il semble que Emonds et Whitney abusent le terme « double object construction ». Ils tentent d'éloigner ces constructions des CDO pour raffiner sa définition, or ils emploient le terme même pour ces constructions-là.

(5) * To John was given the book.

Emonds et Whitney (2006) devraient expliquer pourquoi la phrase en (5) est agrammaticale étant donné que la préposition explicite devrait permettre cette structure dans leur analyse transformationnelle. Il doit exister une autre raison pour laquelle l'objet indirect de la CDO est capable de se passiviser en anglais sans que nous ne soyons mis en erreur par les systèmes « verbe final » caractéristiques d'autres langues germaniques. Il ne s'agit pas de la manifestation d'une préposition nulle, mais plutôt de la présence ou de l'absence de la préposition ou peut-être d'une caractéristique particulière de la préposition nulle (e.g., en anglais).

Deuxièmement, nous ne voyons aucune raison pour distinguer la CDO en anglais de celles en islandais, allemand, latin, entre autres qui partagent clairement la même sémantique. Nous croyons qu'il existe bel et bien une analyse de la CDO qui comprend dans sa définition les CDO de toutes ces langues et que cette analyse rendrait la théorie plus simple et plus universelle qu'une analyse qui met en opposition ces constructions. Nous suggérons que l'objet indirect puisse s'introduire dans la construction en portant un marquage de Cas manifeste, mais ce n'est pas effectivement une propriété obligatoire. L'espagnol est une langue qui possède une CDO avec un marqueur de Cas manifeste sur l'objet indirect. La CDO est identifiée comme la construction avec le clitique double (i.e., le clitique datif *LE* double l'objet indirect), cf. (6), basé sur des propriétés nombreuses qu'elle partage avec la CDO dans d'autres langues (voir Uriagereka 1988, Bleam 2001, Cuervo 2003).

(6) *Pablo (le) mandó un diccionario a Gabi*
 Pablo (CL.DAT) envoya un dictionnaire Gabi.DAT
 'Pablo a envoyé un dictionnaire à Gabi.'

L'objet indirect en espagnol est introduit par le morphème grammatical explicite *a* qui marque le Cas datif sur cet argument. En limitant les objets de la CDO universelle à ceux qui n'ont aucun marqueur de Cas manifeste, on nierait le statut « CDO » de la construction à clitique double en espagnol, malgré les maintes preuves au contraire.

Bref, nous considérons une restriction sur la disponibilité des marqueurs manifestes de Cas sur les objets dans la description de la CDO infondée et nous concluons qu'il s'agit simplement d'un artefact des analyses bornées de l'anglais. À ce moment, nous ne faisons que prédire que d'autres exemples de langues disposent d'une CDO, selon les chercheurs, basées sur les propriétés sémantiques que ces constructions partagent avec la CDO en anglais (e.g., le japonais, l'islandais, l'allemand, le latin, les langues slaves, entre autres).

2.2 Ordre des objets

Emonds et Whitney (2006 : 77) constatent que typiquement dans les langues à sujet initial, l'objet indirect précède l'objet direct. Cependant, cela dépend de la définition de la CDO. Ils la définissent en stipulant que les deux objets ne peuvent pas porter un cas manifeste (oblique). Comme nous avons indiqué en dessus, nous ne suivons pas leur raisonnement. Donc, la gamme de possibilités

dans le paradigme des CDO dans les langues humaines est plus large. Nous ne rejetons aucune structure possible basée sur l'ordre inverse des objets, y compris les structures avec un ou des cas manifestes, pourvu que les asymétries de Barss et Lasnik (1986) soient maintenues et la sémantique de la construction soit exacte. De plus, on n'est pas forcé de faire une distinction entre les langues à sujet initial et celles à sujet final. En tzotzil, une langue à sujet final par exemple, l'objet indirect suit l'objet direct (Aissen 1983 : 286). De même, en islandais, une langue à sujet initial, l'objet indirect suit l'objet direct dans les CDO (Holmberg et Platzack 1995).

Il est difficile de stipuler que l'ordre des objets dans la CDO doit être le but puis le thème pour satisfaire les asymétries de Barss & Lasnik (1986), parce que cela ne prend pas en considération la possibilité que les arguments peuvent se déplacer pour des raisons indépendantes comme ils le montrent avec le déplacement-Qu (Barss & Lasnik 1986 : 348, (10)).

- (7) a. Who did you give a book ? (but >> thème)
 b. Which book did you give John ? (thème >> but)

Cet exemple de mouvement illustre que les asymétries ne sont valides qu'à un certain moment dans la dérivation, peut-être avant tout mouvement (c'est-à-dire, dans les positions de base). Comme la phrase en (7b) le confirme, le thème peut bel et bien se trouver avant (ou plus haut dans la structure que) le but. Donc, il est probable qu'il existe des langues où l'ordre de surface des objets d'un verbe ditransitif est l'inverse de celui en anglais par conséquent d'un déplacement quelconque pendant la dérivation. Par exemple, pour rendre compte des données en espagnol (e.g. (6)), Bleam (2001) affirme que c'est les positions de base et les ordres sous-jacents des objets qui déterminent la disponibilité du liage.

- (8) a. El editor le envió [cada libro]_i a su_i autor.
 b. (?) El editor le envió su_i libro [a cada autor]_i. (Bleam 2001 : 18-19)

Selon Bleam, (8b) est possible parce qu'elle affirme que l'ordre de base des objets en espagnol est OI >> OD et puis l'objet direct (OD) se déplace au-delà de l'objet indirect (OI). Cela soulève une nouvelle complication que la disponibilité du liage à l'envers (cf. (8a)), qui est peut-être plus naturel, n'a plus d'explication. Nous postulons par contre que le mouvement des objets peut neutraliser l'asymétrie dans le sens où les deux buts seraient en c-commande mutuelle. L'OD lie toujours la copie⁵ de l'OI qui se déplace vers une position plus haut, et il c-commande aussi l'OI, mais l'OI c-commande l'OD de sa part. Donc, on prédit que l'OI peut lier une anaphore de l'OD aussi, mais d'un moins degré puisque l'OD c-commande asymétriquement toujours sa copie. Cette supposition peut rendre compte du cas du français et peut-être aussi de

⁵ Nous suivons la théorie de copie pour le mouvement des éléments syntaxiques pendant la computation (Chomsky 1995).

l'espagnol. Mais qu'est-ce qui motive ce type de mouvement dans la structure ? Dans un travail en cours, nous nous posons cette question même et offrons une explication des exigences structurelles pour la quasi-neutralisation des asymétries de Barss & Lasnik (1986) en français.

En somme, Nous n'adoptons pas la stipulation que l'ordre des objets est universel (au moins l'ordre après le Spell-Out final).

3. Propriétés sémantiques de la CDO

Faute d'espace, nous ne pouvons pas détailler toutes les différences sémantiques entre la CDO et la COP. Il est suffisant de montrer quelques différences qui avantagent une analyse non-dérivationnelle des deux constructions.

En général, on part du principe qu'il y a une relation de un à un entre la sémantique des entrées lexicales et la sémantique de ces items lexicaux dans la syntaxe ou bien, le composant computationnel après la numération (cf. Chomsky 1995). Cela fait partie du « Principe de projection » (Chomsky 1982). Cela dit, si deux constructions qui sont autrement très similaires ont néanmoins des sens divergents, on ne peut pas facilement s'en tenir à une approche transformationnelle entre les structures de sorte que l'une construction est une dérivation de l'autre. Une telle approche devrait expliquer d'où vient l'addition de sens sans enfreindre le Principe. Dans les deux sections qui suivent, nous soulignons deux propriétés sémantiques qui sont uniques à la CDO : (3.1) que la CDO requiert une interprétation de transfert de possession et (3.2) que la CDO ne peut pas avoir une interprétation de transfert de lieu.

3.1 Transfert de possession

Green (1974), Oehrle (1976), Pinker (1989), et Jackendoff (1990) entre autres distinguent la CDO de la COP en prétendant que la CDO s'associe à un entraînement de transfert accompli. C'est-à-dire, l'objet indirect est nécessairement affecté par l'action du verbe dans la CDO mais pas nécessairement dans la COP.

- (9) a. Mary taught John linguistics.
 b. Mary taught linguistics to John.

L'apprentissage de la linguistique se produit nécessairement en (9a), mais pas nécessairement en (9b). Pinker (1989 : 102) identifie cette restriction en tant que condition que les verbes qui se trouvent dans une CDO doivent comprendre une

causation de changement de possession.⁶

3.2 Transfert de lieu

Pinker (1989) montre que dans une CDO, le verbe ne peut pas exprimer une transmission continue de force ou contrôle. C'est-à-dire, les verbes de motion qui comprennent une transmission continue de force (i.e. l'agent s'engage dans la motion pour toute la durée de l'événement) ne permettent pas un transfert de possession, donc ils ne se trouvent pas dans une CDO.

(10) a. John threw the book to Bill.

b. John threw Bill the book.

(11) a. John pulled the trunk to Bill.

b. * John pulled Bill the trunk.

Throw (10) est un verbe qui dénote une causation instantanée de motion balistique, tandis que *pull* (11) est un verbe qui dénote une motion qui demande une transmission continue de force. Pour le dernier, l'événement de causation coïncide avec l'événement de mouvement. Cela veut dire que la représentation de la manière particulière de *pull* demande une spécification de l'événement de causation et l'événement de mouvement. Donc pour spécifier la manière de *pull* dans (11), il faut référer à un événement de mouvement. On dit que la CDO ne fournit pas cette référence, ce qui explique pourquoi ces verbes ne sont pas compatibles dans cette construction (cf. Krifka 2004). Voici une autre restriction sur la CDO dans une expression idiomatique qui profite de cette analyse.

(12) a. The constant chatter gave me a headache.

b. * The constant chatter gave a headache to me.

(Oehrle 1976 : 60, (58))

Un mal de tête affecte quelqu'un nécessairement, comme un changement de possession (cf. la section 3.1). Krifka (2004) dit que l'expression idiomatique *give a headache* en (12) n'est pas compatible avec un transfert de lieu (même métaphoriquement). *Give a headache* implique une *création* d'un mal de tête et

⁶ Nous reconnaissons qu'il existe des exemples de phrases où il ne semble pas y avoir un entraînement de transfert accompli comme dans (i).

(i) I read him the figures, but when I looked up, he was gone.

(Oehrle 1977 : 206, (4))

Nous suivons Goldberg (1995) et son explication de ces faits et c'est que le transfert de possession réussi est la sémantique centrale de la CDO, mais que les autres sens, comme le transfert de possession *prévu* ou *futur* sont représentés d'une façon la plus économique en tant que sens étendus métaphoriques de la sémantique centrale de la construction.

pas un transfert d'une personne vers une autre.

Bref, la CDO n'encode pas une interprétation de transfert de lieu. Si un verbe requiert cette interprétation, ce verbe n'est pas compatible dans la CDO.

3.3 Conclusion

Nous avons montré que la CDO (à la différence de la COP) exige un transfert de possession et ne peut pas incorporer une interprétation de transfert de lieu dans sa sémantique. Une hypothèse transformationnelle de ces deux constructions aurait du mal non seulement à expliquer ces différences sémantiques, mais aussi à rendre compte des verbes ditransitifs qui ne sont compatibles que dans une des deux constructions. Pour une telle hypothèse, il sera également difficile d'expliquer pourquoi l'arrangement syntaxique postulé à être le résultat de la transformation (i.e., la CDO) s'avère être le cas non marqué dans l'usage réel de la langue (Givón 1984, Bresnan et Nikitina 2003).⁷

4. CDO en français

Dans la section 2, nous avons dénoncé comme fausses les propriétés présumées de la CDO à partir de sa contrepartie prépositionnelle, à savoir que les objets n'ont pas de marqueur de Cas ou d'adposition manifeste et que l'ordre de surface des objets est fixe : BUT >> THÈME. En effet, ce sont d'abord ces propriétés trompeuses qui sont sollicitées pour déterminer si une langue possède une structure similaire qui peut s'appeler la CDO. C'est le cas pour les langues romanes. En dessous, nous démontrons les conclusions erronées faites pour le français quant à la CDO.

4.1 Faux départ

La CDO est supposée être absente en français.

(13) a. Jean a envoyé la lettre à Marie.

b. * Jean a envoyé Marie la lettre.

Au premier coup d'œil, il semble que (13a) partage la même forme de surface à la COP en anglais si on compare *à* à la préposition *to*. On voit que l'ordre des objets est identique et—au moins à la surface—rien n'est différent entre les constructions. De plus, si on se tient aux propriétés de la CDO de l'ordre des objets et des marqueurs de Cas déterminées exclusivement par les preuves faibles de la CDO en anglais, on ne pourrait pas considérer cette construction une « CDO ». L'ordre des objets est l'inverse (THÈME >> BUT) et il y a une préposition manifeste *à* associée à l'objet indirect. Peut-être peut-on considérer

⁷ Il y a toujours plus de propriétés de la CDO dont il faut rendre compte, telles que la restriction sur l'extraction A' et le blocage de portée, mais nous ne croyons pas que ces propriétés privilégient une analyse sur une autre. Toutefois, dans une recherche plus détaillée, nous adressons ces différences pour ce qui concerne l'approche non transformationnelle de la CDO.

la phrase en (13b) la contrepartie française (indubitablement agrammaticale) de la CDO en anglais. Or ce n'est qu'une traduction mot-à-mot direct de l'anglais, et on devrait continuer à supposer que :

- i. *à* est une préposition (ce qui nécessiterait son absence),
- ii. la forme de surface de la CDO exige l'ordre universel des objets,
- iii. aucun marquage de Cas n'est permis sur ni l'un ni l'autre objet.

Nous avons déjà rejeté les deux dernières suppositions. Pour la première, les données qui indiquent que *à* n'est pas une préposition (contrairement à la supposition populaire) sont en circulation depuis les années soixante-dix (e.g., avec Kayne 1975). Le but de cette exposition est de soutenir finalement l'hypothèse que (13a) représente la CDO (et non la COP) en français.

4.2 *À* comme marqueur de Cas

L'hypothèse clé de cette section est que *à* est le marqueur de Cas datif en français, et non une préposition en général. Le Cas datif est la différence essentielle : il n'existe plus en anglais moderne, alors qu'en français, on peut soutenir qu'il existe toujours et est répandu (Lightfoot 1991). Nous illustrons en dessous comment la forme *à* en français se comporte comme un marqueur de Cas (datif) plutôt qu'une préposition.

La forme *à* semble incarner deux rôles dans la grammaire. Premièrement, elle peut fournir une fonction typiquement grammaticale.⁸

- (14) a. Anne a fait lire un roman **à** Charles.
 b. Le livre est **à** Michel.

Ici, la fonction de *à* est d'introduire un argument « indirect » à la proposition. Il s'agit d'une des diverses fonctions possibles du Cas datif (voir Barnes 1980). Par contre, les prépositions normalement ont du contenu lexical et descriptif (e.g., *derrière*, *contre*, *sous*, *dans*, ...). Cela est vrai pour certaines occurrences de *à* aussi.⁹

- (15) Il est allé **à** Montréal hier matin.

La forme *à* en (15) exprime un lieu ou un mouvement vers ce lieu (comme *at* ou *to* en anglais). À partir de ces données, on peut entretenir la possibilité qu'il s'agit de deux entrées lexicales distinctes avec des formes phonologiques homonymes. Si cette intuition est correcte, elle implique une forme ambiguë par nature. Nous adressons comment les différencier dans la section 4.3.

⁸ Le Cas datif peut servir des fonctions sémantiques aussi, comme étant associé dans certaines langues avec certains rôles thématiques comme BUT, BÉNÉFACTIF, ou POSSESSEUR, ou avec une relation *avoir* (cf. Barnes 1980, Harley 2001).

⁹ Nous nous rendons compte que *de* peut également avoir un usage très grammatical, mais nous n'adressons pas la nature potentiellement double de cette forme-là.

Un autre indice intéressant de la nature double de la forme *à* vient d'italien. Tortora (2004) note qu'en italien, souvent la préposition relationnelle et le marqueur datif (*A*) n'est pas en distribution complémentaire, trahissant la nature non prépositionnelle de cette forme-ci.

- (16) Gianni era nascosto *dietro all'* albero.
Gianni était caché derrière à.le arbre
'Gianni se cachait derrière l'arbre.'

De la même façon, on peut dire que la locution adverbiale était une fois deux formes à part en français, cf. *au-dessus* dans l'exemple suivant.

- (17) Le coffre au trésor se trouve **au-dessus** de la montagne.

De la même façon, les objets marqués par *à* se comportent spécialement car en français les prépositions assignent toujours le Cas oblique inhérent à leurs compléments (Kayne 1975, Lightfoot 1991). Il semble que le Cas oblique exige l'autorisation morphologique comme en allemand. Voici comment le datif se comporte de façon différente des Cas nominatif et accusatif en allemand. Les données sont tirées de Bayer et al. 2001 : 469).

- (18) a. Oswald hat den Präsidenten ermordet.
Oswald a le président-ACC assassiné
'Oswald a assassiné le président.'
- b. Der Präsident wurde ermordet.
le président-NOM était assassiné
'Le président a été assassiné.'
- c. die Ermordung des Präsidenten
the assassination the president-GEN
'L'assassinat du président'
- (19) a. Oswald hat dem Präsidenten gehuldigt
Oswald a le président-DAT rendu-hommage
'Oswald a rendu hommage au président.'
- b. Dem Präsidenten/ * der Präsident wurde gehuldigt
le président-DAT/le président-*NOM était rendu-hommage
'(lit.) Au président était rendu hommage'
- c. * die Huldigung des/dem Präsidenten
le hommage le président-GEN/DAT
'~L'hommage pour le président'
- d. die Huldigung an / für den Präsidenten
le hommage à / pour le président
'L'hommage pour le président.'

L'objet accusatif (ACC) *den Präsidenten* dans (18a) a été passivisé dans (18b) et promu à la position du sujet (NOM), tandis que le sujet nominatif original *Oswald* a été rétrogradé. La phrase en (19b) montre qu'une promotion similaire de l'objet datif (DAT) à la position du sujet est impossible. Alors que l'objet ACC peut changer au génitif pour les nominaux déverbaux (18c), ce n'est pas non plus une possibilité pour un argument datif (19c) à moins qu'un PP l'autorise (19d). Cette démonstration nous révèle que les DP marqués par le Cas oblique (datif) n'ont pas le même statut que les DP marqués par les Cas structurels, NOM/ACC. Dans la terminologie de Lightfoot (1991), le Cas datif serait un Cas inhérent qui est assigné avant l'insertion dans la structure (i.e., avant l'Association). Les données d'allemand confirment l'existence du Cas datif et la condition universelle que le nom lexical ne peut avoir qu'un Cas. Cela est une conséquence du fait que le Cas datif est assigné avant tout mouvement structurel. Donc si l'objet DAT change sa fonction grammaticale (à la position du sujet, par exemple), il obtiendrait le Cas structurel NOM et mène à un conflit dans la dérivation (puisque'il aurait deux Cas ce qui viole cette condition de la théorie des Cas) et donc la phrase serait estimée agrammaticale. En analysant les données des phrases correspondantes en français, on voit de similaires restrictions pour le Cas datif à la différence des Cas structurels.

- (20) a. Oswald_{NOM} a assassiné le président_{ACC}.
 b. Le président_{NOM} a été assassiné.
 c. L'assassinat du président_{GEN}.
- (21) a. Oswald_{NOM} a rendu hommage au président_{DAT}.
 b. * Au président_{DAT} / * Le président_{NOM} a été rendu hommage.
 c. * L'hommage du président_{GEN}.
 d. L'hommage au président_{DAT}.

L'objet ACC en (20a) peut changer sa fonction grammaticale à la position du sujet (NOM) (20b), mais l'objet DAT ne le peut pas (21b).¹⁰ De façon similaire, l'argument ACC peut changer au génitif dans les nominaux déverbaux (20c), ce n'est pas possible pour l'argument DAT (21c). La phrase en (21d) donne l'illusion que le datif peut autoriser ce type de structure, mais nous suggérons qu'il s'agit ici de la forme prépositionnelle *à* et non le marqueur de Cas. De toute façon, il faut constater que le datif n'a pas changé sa fonction grammaticale, parce qu'il ne le peut pas. On peut conclure que les DP qui sont marqués avec le Cas datif ne partagent pas le même statut que les DP marqués structurellement avec le Cas NOM ou ACC. Le Cas datif est un Cas inhérent.

¹⁰ Notez qu'il y a une raison indépendante pour laquelle l'objet datif ne peut pas être promu (sans changer sa fonction grammaticale) en français, comme il peut le faire en allemand. En français, le Cas NOM seul est vérifié dans la position de Spec IP (là où l'objet DAT se déplacerait dans (21b)).

4.3 Ambiguïté de *à*

Nous proposons que la forme *à* est ambiguë par nature comme nous y avons fait allusion dans la section précédente. Voici un schéma qui aide à différencier entre les deux *à*, le marqueur de Cas et la préposition.

	<i>à_C</i>	<i>à_P</i>
Forme	marqueur de Cas	Préposition
Fonction	Grammaticale	Lexicale
Sémantique	(transfert de) possession	Lieu ou direction
Clitique	Datif : <i>LUI</i>	(<i>y</i>)

Deux manifestations distinctes de *à*

Pour identifier le *à* correct, nous vérifions les propriétés dans le schéma. La fonction du marqueur de Cas *à_C* est plutôt grammaticale, comme nous avons déjà vu dans la section précédente, cf. (14), tandis que l'usage prépositionnel a une fonction plutôt lexicale, cf. (15). Le *à* datif (*à_C*) représente le transfert de possession en particulier. Il est la manifestation du Cas datif en français.

(22) J'ai envoyé la lettre *à_C* Pierre. → Pierre a/possède la lettre.

(23) Le professeur a enseigné le français *aux_C* étudiants.
→ Les étudiants ont/possèdent (la connaissance du) français.

Notez que les deux constructions *à* verbe ditransitif en-dessus ont la même sémantique que les CDO en anglais (et non les COP). Par contre, la préposition de lieu (*à_P*) exprime le mouvement directionnel. L'interprétation du transfert de possession n'est pas impliqué dans le sens de *à_P*, contre *à_C*. La préposition *à_P* représente un PATH (à la Jackendoff 1996) et est relationnelle, semblable à *vers* (ou l'anglais : *to, at*).

(24) J'ai envoyé la lettre *à_P* Tokyo. → *?Tokyo a/possède la lettre.

La façon la plus facile d'identifier *à* est par sa cliticisation. Si l'argument indirect dans la forme *À-DP* ne peut pas se cliticiser avec le clitique datif *LUI* (et c'est le cas pour *à Tokyo* en (25)), il n'est pas marqué par le Cas datif et il est plutôt un objet introduit par un PP, avec la tête *à_P*. En fait, si l'objet est capable de posséder et le verbe peut encoder l'interprétation de transfert de possession, le français marque nécessairement cet argument de Cas datif (*à_C*). Cela nous mène à l'hypothèse principale de cette section :

(25) *À* n'est pas une préposition (quand ce n'est pas obligatoire).

La logique derrière cette affirmation est dans l'ambiguïté de la forme. Comme nous l'avons montré, la forme de *à* est ambiguë par nature entre le marqueur de Cas datif et la préposition de lieu. Le choix du *à* dans les phrases à verbe ditransitif dépend de la règle d'évitement d'ambiguïté.

(26) Règle d'évitement d'ambiguïté : Dans le discours normal, si le locuteur croit qu'une ambiguïté sémantique au niveau de la phrase compromet le décodage de l'interlocuteur, il/elle trouvera une façon grammaticale de l'éviter.

L'hypothèse de la forme de *à* en (25) est en accord avec cette règle d'évitement d'ambiguïté. Pour éviter l'ambiguïté de la forme *à* dans de divers environnements qui sont en conflit, les francophones optent pour le marqueur de Cas datif *à_C* exclusivement. C'est-à-dire, quand l'objet et le verbe *peuvent* accepter un OI avec une interprétation de transfert de possession, il sélectionne toujours *à_C* et non *à_P*.

4.4 Corrélation entre le clitique datif et la CDO

En faisant une expérience de jugements grammaticaux des phrases à verbe ditransitif avec des locuteurs natifs du français, nous avons pu déterminer qu'il y a une corrélation entre le clitique datif et l'objet introduit par *à*.¹¹ Là où le clitique datif (*LUI*) était grammatical, l'objet datif était également grammatical dans la construction à verbe ditransitif. De même, si l'objet datif était grammatical, alors le clitique datif l'était aussi. Donc, cela confirme que *LUI* et *à+DP* sont égales. Vu que *LUI* représente l'interprétation de transfert de possession, on peut inférer que l'objet *à+DP* dans ces constructions la représente aussi. En outre, les données suscitées ont montré que là où la CDO est possible en anglais (pour des raisons sémantiques), le clitique datif l'était aussi en français ce qui implique une forte corrélation entre ces constructions. On peut conclure que la construction avec *LUI* qui est effectivement la construction avec l'OI *à+DP* représente la CDO en français vu qu'elle existe et partage toutes les mêmes propriétés sémantiques et pragmatiques que la CDO en anglais. Cette affirmation est renforcée par les corrélations sémantiques déjà faites.

4.5 Conclusion

Le français dispose d'une CDO. (13a) correspond plus convenablement avec la CDO qu'avec la COP. Nous basons cette affirmation sur les points suivants :

- L'ordre des objets et la présence du marqueur de Cas (*à*) n'élimine pas la phrase en tant que possibilité d'être la CDO.
- La sémantique de la phrase est identique à la sémantique de la CDO.
- Le choix de la construction suit les mêmes considérations que le choix

¹¹ Par manque d'espace, nous ne détaillons pas l'expérience dans cet article. Si vous vous intéressez à apprendre les détails, nous vous invitons de contacter l'auteur directement.

de la CDO en anglais.

- La disponibilité de la phrase correspond clairement avec la disponibilité de la CDO en anglais (selon les restrictions sémantiques seulement).

Cela dit, il faut toujours expliquer pourquoi les différences structurelles de surface existent entre les langues.

5. Conclusions et recherches futures

Dans ce court travail, nous offrons une analyse de la CDO qui permet l'évaluation de nouveau de la présence de la CDO dans d'autres langues. En particulier nous ne voyons aucune raison logique de restreindre l'ordre des objets et l'absence des marqueurs de Cas. Nous nous concentrons sur le français pour appliquer l'analyse et ensuite nous proposons que la CDO existe bien en français. Nous espérons que cette esquisse du français peut servir comme exemple pour plus d'enquêtes futures sur la CDO dans d'autres langues. La valeur de ce travail est double. Avec une définition plus exacte mais moins restreinte de la CDO, on avance vers une analyse plus universelle en expliquant les lacunes de constructions dans les langues en offrant une solution où ces lacunes ne sont qu'apparentes. De la même façon, on est capable d'analyser de nouveau des constructions similaires dans des langues où l'absence d'une telle construction n'aurait pas d'explication adéquate.

La prochaine étape nécessaire est de rendre compte des différences structurelles entre les langues. Par exemple, l'ordre des objets et la présence du marqueur de Cas datif dans la CDO en français sont à la différence de la CDO en anglais. Nous sommes en train de développer une analyse structurelle minimaliste du français qui incorpore les propriétés uniques du Cas datif et l'absence du datif en anglais.

Références

- Aissen Judith, L. 1983. Indirect Object Advancement in Tzotzil. Dans *Studies in Relational Grammar, 1*, sous la dir. de David M. Perlmutter, 272-302. Chicago: U. of Chicago Press.
- Barnes, Betsy K. 1980. The Notion of 'Dative' in Linguistic Theory and the Grammar of French. *Linguisticae Investigationes* 4:245-292.
- Barss, Andrew, et Howard Lasnik. 1986. A Note on Anaphora and Double Objects. *Linguistic Inquiry* 17:347-354.
- Bayer, Josef, Markus Bader, et Michael Meng. 2001. Morphological underspecification meets oblique case: syntactic and processing effects in German. *Lingua* 111:465-514.
- Bleam, Tonia. 2003. Properties of the Double Object Construction in Spanish. Dans *A Romance perspective on language knowledge and use: selected papers from the 31st linguistic symposium on romance languages (LSRL), Chicago, 19-22 April 2001*, sous la dir. de Rafael Nunez-Cedeno, Luis Lopez, et Richard Cameron, 233-252. Amsterdam, Netherlands: John Benjamins.
- Bresnan, Joan, and Tatiana Nikitina. 2003. On the Gradience of the Dative Alternation. <http://www.stanford.edu/%7Ebresnan/new-dative.pdf>:1-39.
- Chomsky, Noam. 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Chomsky, Noam. 1982. *Some concepts and consequences of the theory of government and binding*. Cambridge, MA: MIT Press.

- Chomsky, Noam. 1981. *Lectures on government and binding*. Dordrecht: Foris.
- Cuervo, Maria Cristina. 2003. Datives at Large. Thèse de doctorat d'État, MIT, Cambridge, MA.
- Den Dikken, Marcel, et Rene Mulder. 1991. Double Object Scrambling. *MIT Working Papers in Linguistics* 14:67-82.
- Dikken, Marcel den. 1995. *Particles: on the syntax of verb-particle, triadic, and causative constructions*. New York: Oxford University Press.
- Emonds, Joseph E., et Rosemarie Whitney. 2006. Double Object Constructions. Dans *The Blackwell Companion to Syntax*, sous la dir. de Martin Everaert, et Henk C. van Riemsdijk, 73-144. Malden, MA: Blackwell Publishing.
- Givón, Talmy. 1984. Direct Object and Dative Shifting: Semantic and Pragmatic Case. Dans *Objects: Towards a Theory of Grammatical Relations*, sous la dir de Frans Plank, 151-182. London: Academic.
- Goldberg, Adele E. 1995. *Constructions : a construction grammar approach to argument structure*. Chicago: University of Chicago Press.
- Green, Georgia M. 1974. *Semantics and syntactic regularity*. Bloomington: Indiana University Press.
- Haegeman, Liliane. 1985. The Double Object Construction in West Flemish. *The Linguistic Review* 5:281-299.
- Harley, Heidi. 2002. Possession and the Double Object Construction. *Linguistic Variation Yearbook* 2:31-70.
- Holmberg, Anders, et Christer Platzack. 1995. *The role of inflection in Scandinavian syntax*. New York: Oxford University Press.
- Jackendoff, R. 1996. The proper treatment of measuring out, telicity, and perhaps even quantification in English. *Natural Language & Linguistic Theory* 14:305-354.
- Jackendoff, Ray. 1990. On Larson's Treatment of the Double Object Construction. *Linguistic Inquiry*, 21:427-456.
- Kayne, Richard S. 1975. *French syntax : the transformational cycle*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Krifka, Manfred. 2004. Semantic and Pragmatic Conditions for the Dative Alternation. *Korean Journal of English Language and Linguistics* 4:1-32.
- Lightfoot, David. 1991. *How to Set Parameters: Arguments from Language Change*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Mukherjee, Joybrato. 2005. *English ditransitive verbs : aspects of theory, description and a usage-based model*. Amsterdam: Rodopi.
- Oehrle, Richard. 1977. Review of G. M. Green: Semantics and Syntactic Regularity. *Language* 53:198-208.
- Oehrle, Richard. 1976. The Grammatical Status of the English Dative Alternation. Thèse de doctorat d'État, MIT, Cambridge, MA.
- Pinker, Steven. 1989. *Learnability and cognition : the acquisition of argument structure*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Quirk, Randolph, et al. 1985. *A Comprehensive grammar of the English language*. New York: Longman.
- Tortora, Christina. 2005. The preposition's preposition in Italian: Evidence for Boundedness of Space. Dans *Theoretical and Experimental Approaches to Romance Linguistics*, sous la dir de Randall S. Gess, et Edward J. Rubin, 307-327. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Uriagereka, Juan. 1988. On Government. Thèse de doctorat d'État, U. of Connecticut.